



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Violences lors des élections municipales

Question au Gouvernement n° 1408

### Texte de la question

#### VIOLENCES LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

**Mme la présidente** . La parole est à M. Bruno Clavet.

**M. Bruno Clavet** . Dans trop de communes de France, les élections municipales de mars ont viré au déchaînement de haine, à la violence, à la traque et à la contestation. À Fresnes, à Clichy, à Grenay, à Oignies, à Saint-Denis, nous avons tous vu des scènes insupportables : des invectives, des coups de pression, des débordements, des tensions extrêmes et même des menaces physiques. Des candidats ont dû être exfiltrés sous protection policière, comme dans ma circonscription, à Billy-Montigny, où l'extrême gauche et les communistes ont contesté le résultat des élections, en s'en prenant physiquement à notre candidat, Yanis Gaudillat, mais aussi à ses colistiers, à leurs familles, et même aux forces de l'ordre venues les protéger.

**Une députée du groupe RN** . Quelle honte !

**M. Bruno Clavet** . Voilà, monsieur le ministre de l'intérieur, le degré de sauvagerie politique auquel nous sommes rendus. Ces faits ont un dénominateur commun, bien sûr : il s'agit de l'extrême gauche. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Car oui, ces soulèvements insurrectionnels sont ceux d'une extrême gauche de plus en plus radicalisée, qui confond opposition et persécution, et qui transforme chaque événement en prétexte à la violence. (Mêmes mouvements.) Ce qui l'intéresse, au fond, ce n'est pas de faire gagner un projet politique de manière démocratique, mais de faire sécession. Elle ne voit pas dans l'opposition des adversaires politiques, elle y voit surtout des ennemis à abattre.

Chers collègues, voilà le vrai visage du fascisme en France. (*Mêmes mouvements.*) Cela fait des années que nous vous alertons sur ce danger qui nous guette, mais depuis des années, vous banalisez l'extrême gauche. À force de lui servir de caution, et même de vous allier avec elle, vous avez validé son idéologie dangereuse pour la République. (Mêmes mouvements.)

La loi du 21 mars 2024 a renforcé les sanctions contre les auteurs d'actes visant les élus, mais la protection des candidats en période électorale est quant à elle inexistante. C'est pourquoi il est urgent de mettre fin à ce vide en étendant cette protection et en la garantissant pleinement dès l'entrée en campagne. Ma question est donc simple : que comptez-vous faire pour protéger les candidats qui décident de s'engager, pour et devant les Français, avant qu'il ne soit trop tard ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur** . Vous avez raison de le souligner, la campagne s'est déroulée dans un climat assez délétère – le premier ministre l'a rappelé. De nombreux faits ont été judiciairisés : à ce jour, le ministère de l'intérieur en a recensé 130, et ce chiffre augmente malheureusement encore. En effet, la campagne n'a pas été simple. De nombreuses réunions publiques, du Rassemblement national, mais pas

seulement, ont été perturbées. Il faut savoir le reconnaître, certaines réunions de La France insoumise l'ont été également, par des militants d'extrême droite.

**Une députée du groupe LFI-NFP .** Eh oui !

**M. Laurent Nuñez, ministre .** Le ministre de l'intérieur que je suis ne cherche pas à favoriser un camp plutôt qu'un autre. Que les choses soient claires et qu'elles soient dites : pour ma part, je lutte contre toutes les formes de violence, qu'elles viennent de l'ultradroite ou de l'ultragauche.

Je ne reviendrai pas sur le dispositif que vous avez cité, qui protège les élus. Vous m'interrogez sur la protection des élus pendant la campagne. Nous avons instauré des mécanismes de protection, pour les réunions publiques, mais pas que. Certains candidats – une dizaine, certes – ont demandé à bénéficier d'une protection. Leurs dépenses de sécurité pouvaient être prises en compte dans le cadre du remboursement des frais de campagne. Voilà les mesures que nous avons appliquées et qui sont devenues effectives.

Concernant le reste du débat public, comme vous, je regrette la montée en tensions et cette forme de radicalisation. Toutefois, pardonnez-moi, vous ne pouvez pas l'imputer qu'à l'extrême gauche. Cela n'est pas possible. La radicalité dans le débat est l'apanage de bien des formations extrémistes.

**Un député du groupe RN .** De l'extrême centre ?

**M. Laurent Nuñez, ministre .** Le ministre de l'intérieur que je suis combat les deux formes de radicalisation, qu'elle vienne de l'ultragauche ou de l'ultradroite. Comptez sur nous pour continuer à assurer la protection des élus de la République dans le cadre de la loi de 2024, que vous avez citée – celle-ci trouve à s'appliquer, avec ses dispositifs de boutons d'alerte, qui sont importants pour les élus –, et, plus largement, à protéger l'ensemble des élus et des conseillers municipaux au quotidien dans le cadre des réunions et sur le terrain. C'est le prix de la protection de la démocratie ; nous répondrons présents. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Clavet](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1408

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er avril 2026